

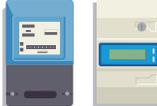


Le nouveau compteur bientôt chez vous

Enedis continue la modernisation du réseau de distribution d'électricité en remplaçant les 35 millions de compteurs en France. Plus de 7 millions de compteurs ont déjà été installés.

De nouveaux avantages clients

Le compteur Linky apporte des services immédiats destinés à vous faciliter la vie.

Avec Linky 	Emménager en toute simplicité En moins de 24 heures, tout est réglé à distance	Relevé automatique de votre consommation Mes relevés se font à distance et sans rendez-vous	Mieux maîtriser votre consommation Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr/linky	Détection des pannes plus rapide Les pannes réseau sont détectées plus tôt et les interventions plus rapides
Sans Linky 	<i>Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous devez attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.</i>	<i>La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.</i>	<i>Votre consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.</i>	<i>Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appelez pour signaler une panne.</i>

Une installation simplifiée

- 30 minutes en moyenne d'intervention
- **Aucun travaux d'aménagement nécessaire.** Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.
- **Intervention complètement gratuite** assurée par un technicien d'une entreprise partenaire.

L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr enedis.official @enedis enedis.official

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !